Ressources pour les enseignants et les formateurs en français du tourisme

Auto-formation : Les organismes de promotion touristique

Crédit : *Dominique FRIN*

Notion : Les syndicats d'initiative/les offices de tourisme

Toutes les villes qui souhaitent jouer un rôle touristique se dotent d'un syndicat d'initiative (SI) ou d'un office de tourisme (OT). Ces offices ont pour mission de promouvoir la commune et sa région.

Les syndicats d'initiative :

Les syndicats d'initiative sont de petites structures, souvent à « petit budget ». Ils restent néanmoins les « incontournables du tourisme ».
Ils sont majoritaires dans le réseau des SI et OT. On les trouve particulièrement en milieu rural. Ils donnent essentiellement une documentation locale. Ils sont animés par des bénévoles.

Les offices de tourisme :

Ils sont classés comme les hôtels, par étoiles.

★ l'OT 1 étoile est ouvert temporairement, en saison
★★ l'OT 2 étoiles et ★★★ l'OT 3 étoiles sont ouverts en semaine et les dimanches (en saison)
★★★★ l'OT 4 étoiles est ouvert 7 jours sur 7

L'office de tourisme sert à :

- *accueillir et informer* sur les richesses touristiques locales, mais également sur la vie pratique
- *renseigner* sur les sites touristiques d'autres régions en France
- *offrir* une documentation (plans, dépliants thématiques…)
- *organiser* le séjour d'un visiteur, lui trouver un hébergement, lui conseiller un bon restaurant, organiser sa visite de la ville, lui proposer des activités sportives…
- *découvrir* le patrimoine régional
- *connaître* les manifestations locales
- *faciliter* l'organisation des vacances et des loisirs